



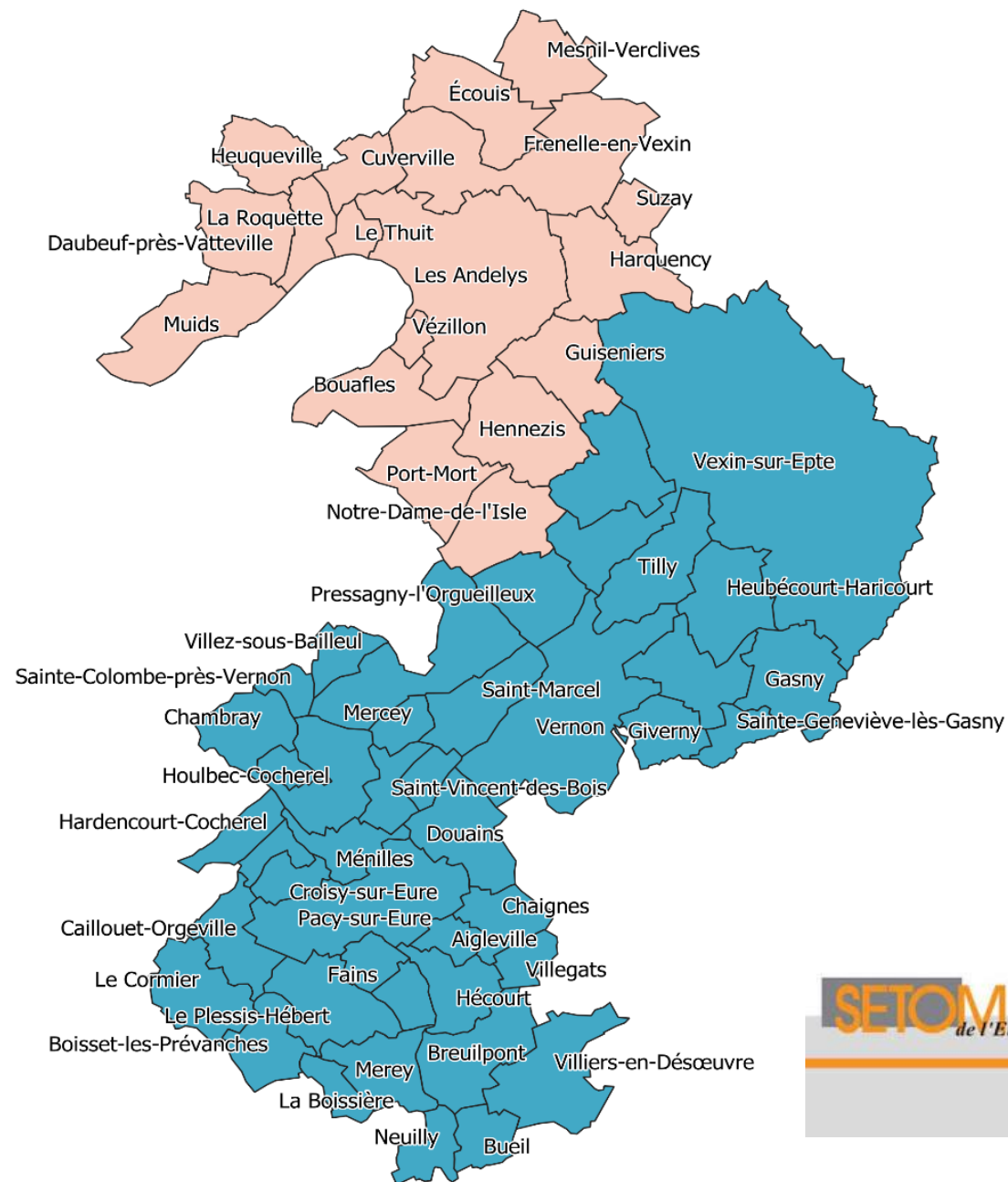
Seine Normandie

AGGLOMÉRATION

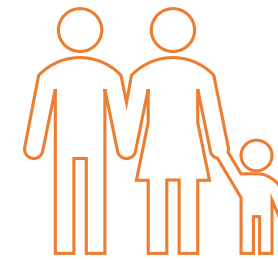
– COMMUNE DE FAINS –

Service prévention et collecte des déchets : Périmètre et compétences

Carte :



Chiffres clés :



85 638 habitants
desservis

61 communes adhérentes
41 gérées par SNA



Typologie : rural avec 2 zones urbaines
Densité : 118,9 (Normandie : 112)

Un territoire avec deux fonctionnements distincts

Synoptique des flux de déchets sur la commune de Fains

Collecte des Ordures ménagères résiduelles



Bacs gris /Couvercle vert

Collecte en porte-à-porte **le jeudi**

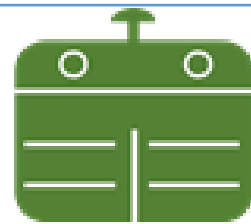
Collecte des emballages recyclables et papiers



Bacs gris /Couvercle jaune

Collecte en porte-à-porte **le mardi**

Collecte du verre



2 Bornes aériennes

Collecte en apport volontaire
Fréquence de collecte liée au taux de remplissage

Collecte du textile



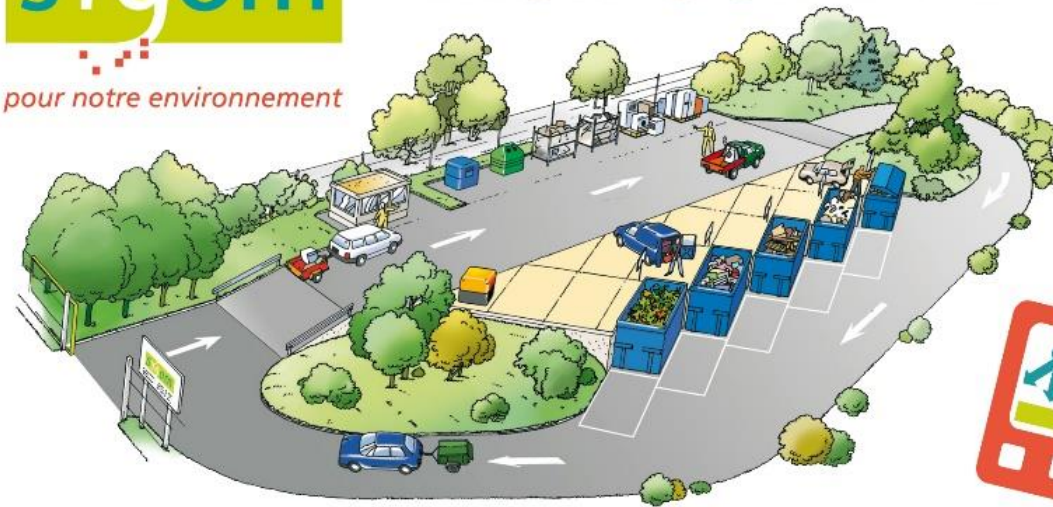
0 Borne aérienne

Collecte en apport volontaire
Fréquence de collecte liée au taux de remplissage

Accès au 5 déchetteries de SNA/SETOM



MON COMPTE DÉCHÈTERIE



Mon véhicule et Ma vignette
d'accès à la déchèterie



un lecteur
de contrôle
d'accès à la
déchèterie



Mon compte Internet
personnalisé

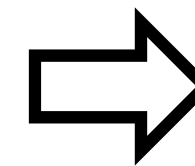
- Accès gratuit pour les particuliers sur présentation de la vignette d'accès
- Accès payant pour les professionnels

Impact du nouveau marché de collecte et des nouvelles consignes de tri sur les tonnages d'ordures ménagères et des papiers et emballages recyclables

En juin 2022 SNA a renouvelé son marché de collecte et a remplacé la collecte en benne bi compartimenté pour mettre en place des bennes traditionnelles, soit mono compartimentées.



Benne bi compartimentée



Benne traditionnelle
Mono - compartimentée

Bilan :

- Baisse des tonnages d'ordures ménagères de 589 tonnes soit – 4 %
- Forte augmentation des tonnages de recyclables de 342 tonnes soit 13 %

Les faits marquants 2023 sur SNA/SETOM

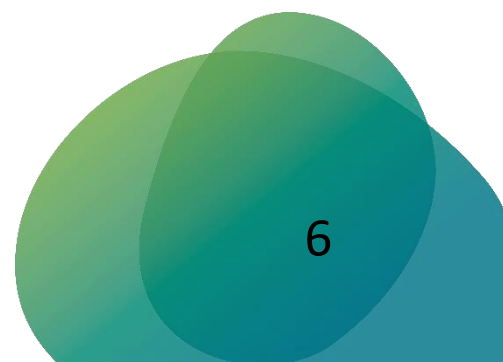
Les faits marquants et les actions de sensibilisation menées sur SNA/SETOM en 2023 :

1. Adoption du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
2. Lancement des études sur la tarification incitative et les biodéchets
3. Travaux de rénovation de la déchetterie de La Chapelle Réanville
4. Avancement du projet de la nouvelle déchetterie de Vernon
5. Continuité des animations de sensibilisation scolaires et grand public :
 - ✓ Midi sans Gâchis (4 écoles + 5 écoles en suivi ⇒ 819 enfants sensibilisés)
 - ✓ Midi sans Gâchis à l'hôpital de Vernon + Opération bien manger à l'école Saint Lazare de Vernon
 - ✓ Animations scolaires (36 animations ⇒ 842 enfants sensibilisés)
 - ✓ Animations « grand public » (15 animations ⇒ 537 personnes sensibilisés)
 - ✓ Chantiers Jeunes (2 chantiers ⇒ 12 personnes sensibilisées)

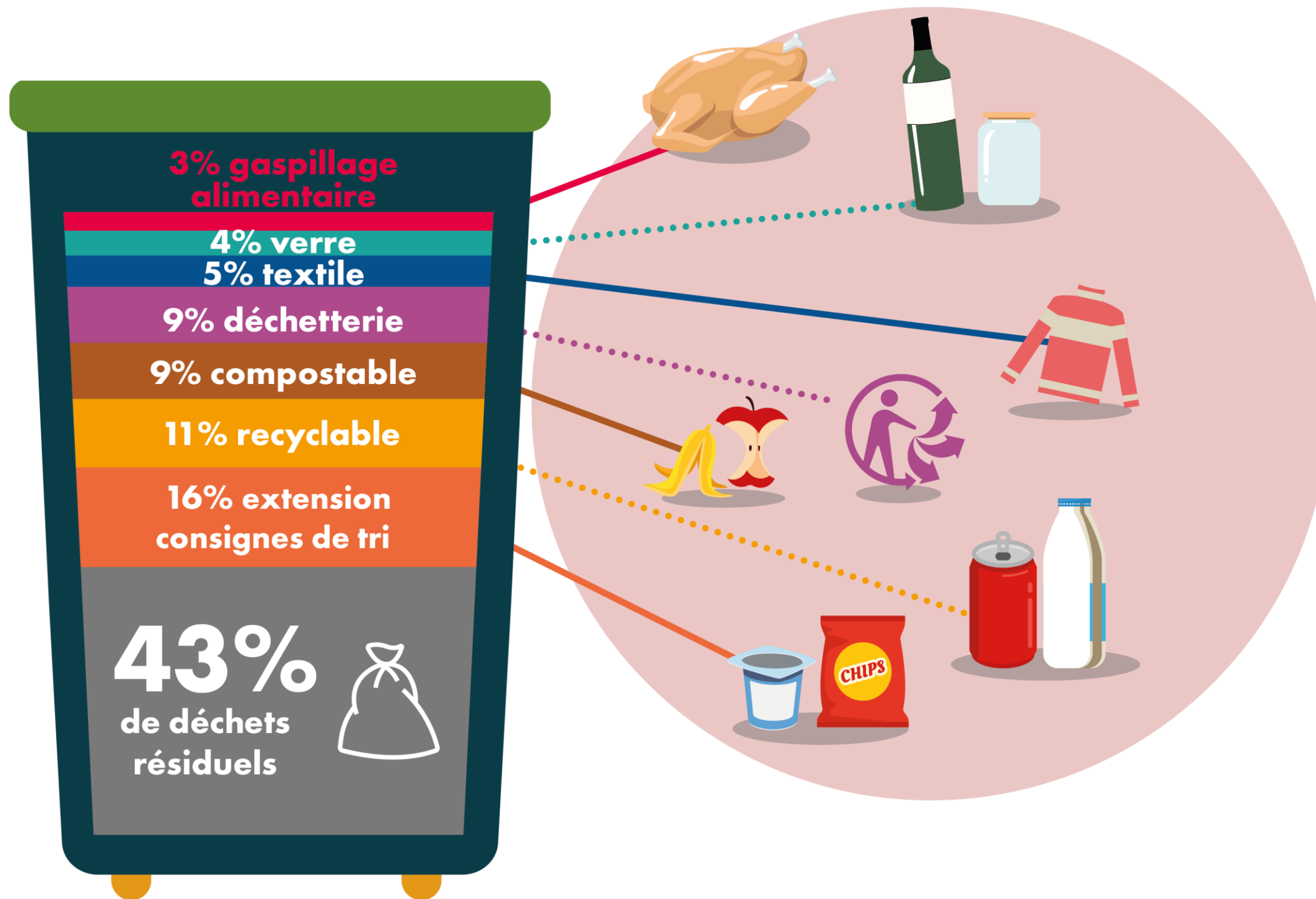


Synthèse des actions du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de SNA/SETOM

Réemploi	Réduction de la production de biodéchets	Prévention des dépôts sauvages	Vers un monde zéro déchet
Créer une zone dédiée au réemploi en déchetterie	Sensibiliser les entreprises au gaspillage alimentaire	Etat des lieux et diagnostic des dépôts sauvages	Sensibiliser sur l'éco-exemplarité au quotidien
Collecte annuelle d'ordinateurs et de téléphones portables	Midis sans gâchis dans les écoles	Optimiser l'accès et l'attractivité des déchetteries	Poursuivre l'opération « stop pub »
Créer une outithèque	Midis sans gâchis dans les maisons de retraite	Etudier la possibilité de mise en place d'un « blabla déchet »	Création d'un livret de l'éco-exemplarité
Animations scolaires sur le thème du réemploi	Renforcer les dotations de composteurs collectifs		Réflexion sur la tarification incitative
	Opération « Jardins Témoins »		Organisation d'un évènement autour du zéro déchet
	Broyage des déchets verts		
	Suivi des composteurs individuels		



QUE TROUVE-T-ON DANS LES BACS ORDURES MENAGERES ?



57%
DE LA POUBELLE VERTE
POURRAIENT ÊTRE
ÉVITÉS

Ensemble, **trions mieux nos déchets**, pour construire un territoire innovant et éco-responsable. #SNAgglodurable

Le tri **+** simple ! **TOUS les EMBALLAGES se trient !**

Depuis **septembre 2021**, 100% des papiers, 100% des emballages en plastique en métal et en carton sont à déposer dans le bac à couvercle jaune.





Association Normande reconnue d'intérêt général **BOUCHONS 276** collecte **TOUS** les bouchons.

Ils sont ensuite revendus à des recycleurs.

Les recettes perçues permettent de financer des travaux ou l'achat de matériel spécifique pour toutes les personnes en situation de handicap



Le suivi de la qualité du tri :

- Contrôle d'un tiers des tournées par an
- Suivi de la qualité du tri par un agent **SEPUR** accompagné d'un agent **SNA** qui passe avant le camion de collecte pour mettre des cravates sur les bacs refusés. Les erreurs constatées sont précisées sur la cravate.
- Sensibilisation en porte à porte par le **SETOM**
- Contrôle des résultats de l'opération en réalisant une caractérisation des 10 tournées suivies
- Présentation des résultats aux communes

Cravate déchets

REFUS DE COLLECTE

**ATTENTION
ERREUR DE TRI**

VOTRE BAC À EMBALLAGES
RECYCLABLES ET PAPIERS A ÉTÉ
CONTRÔLÉ ET DES ERREURS DE TRI
ONT ÉTÉ CONSTATÉES.

- ORDURES MÉNAGÈRES
- DÉCHETS MIS EN SAC
- OBJET PLASTIQUE NON RECYCLABLE
- DÉCHETS VERTS
- VERRE
- VÊTEMENTS ET TEXTILES
- MASQUES ET GANTS JETABLES
- DÉCHETS IMBRIQUÉS
- AUTRE :

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

NOS ÉQUIPES DE COLLECTE ONT RÉALISÉ UN SUIVI DE LA
QUALITÉ DU TRI SUR VOTRE SECTEUR ET ONT CONSTATÉ DES
ERREURS DANS VOTRE BAC. RASSUREZ-VOUS, VOS ERREURS
PEUVENT ÊTRE CORRIGÉES !

MÉMO TRI :

LE TRI DES DÉCHETS EST SIMPLIFIÉ ET
NE VOUS CAUSERA PLUS DE SOUCI !
LES RECYCLABLES DOIVENT ÊTRE JETÉS EN VRAC,
NON LAVÉS ET NON IMBRIQUÉS.
100% DES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT.
LES EMBALLAGES EN MÉTAL DOIVENT ÊTRE BIEN VIDÉS.

SENSIBILISATION EN PORTE À PORTE :

POUR VOUS AIDER, DES AMBASSADEURS DU TRI DU SETOM
PASSERONT À VOTRE DOMICILE POUR VOUS SENSIBILISER SUR LES
NOUVELLES CONSIGNES DE TRI ET VOUS TRANSMETTRONT LES
DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR MÉMORISER LES GESTES DE TRI.

JOURS & HORAIRES DE PASSAGE :

LE MERCREDI DE 10H À 17H
LE VENDREDI DE 17H À 19H

**VOTRE MOBILISATION ET VOTRE ENGAGEMENT
AMÉLIORERONT VOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT.
DEVENEZ UN TRIEUR CONFIRMÉ !**

INFOS DÉCHETS : 02 32 53 95 39

SETOM
de l'Eure
Sepur
Engagés pour l'avenir
de nos territoires

Les erreurs les plus fréquentes :

Présentation des déchets en sacs et présence d'ordures ménagères



Présence de bouteilles en verre

Présence de textiles, vêtements, maroquinerie et chaussures



Présence de petit électroménagers

Les bons gestes :



Les performances du territoires SNA/SETOM

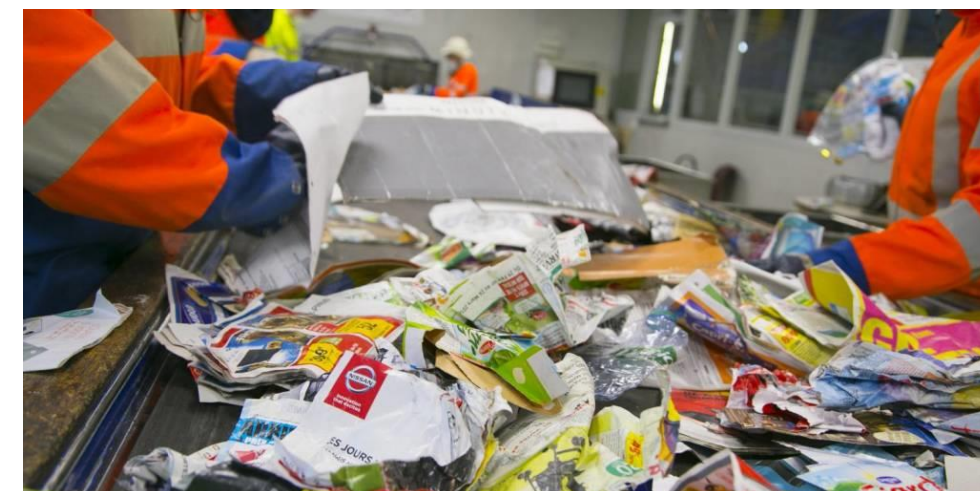
Un taux de refus de tri encore trop élevé. En 2023 malgré l'extension des consignes de tri celui-ci est encore de 22,2 % (objectif à atteindre de 12%)

Taux de refus pour la commune de Fains : 22,03 %

Des dépenses à éviter : les refus de tri représentent 260 000 €/an dont 100 000 € pourraient être évités si ces déchets étaient déposés dans le bac à ordures ménagères.

Les performances pour la collecte du verre sur SNA/SETOM sont de : 30,2 kg/hab/an **pour 46,2 kg/hab/an sur Fains** (objectif à atteindre 40 kg/habitant par an).

→ 9,8 kg/hab/an de verre restent à détourner des ordures ménagères



Les tarifs de traitement des déchets sur SNA/SETOM :



Ordures ménagères : 119,78 € TTC/tonne

Emballages recyclables : 16,94 € TTC/tonne

Refus de tri : 156, 20 € TTC/tonne

Verre : 16,94 € TTC/tonne



Déchetterie :

- Encombrants : 163,49 € TTC/tonne
- Déchets verts : 64, 32 € TTC/tonne
- Gravats : 53,77 € TTC/tonne
- Bois : 88,50 € TTC/tonne
- Plâtres : 97,02 € TTC/tonne
- Ferrailles cartons bruns et Electroménagers : 16,94 € TTC/tonne
- Déchets dangereux : 838, 53 € TTC/tonne
- Amiante : 491,70 € TTC/tonne



Pourquoi trier ?



Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas

Les indicateurs de la gestion des déchets sur SNA/SETOM :

Ordures ménagères :

Tonnes	15 719
kg/hab	237
Ratio Normandie en kg/hab/an	235

Emballages recyclables :

Tonnes	3 086
kg/hab	46
Ratio Normandie en kg/hab/an	48

Verre :

Tonnes	2 068
kg/hab	31
Ratio Normandie en kg/hab/an	36

Déchetterie :

Tonnes	24 246
kg/hab	365
Ratio Normandie en kg/hab/an	356

Des quantités de déchets encore trop élevés pour les ordures ménagères et les déchetteries.

Des performances à améliorer pour les emballages recyclables et le verre.

Les études en cours :

Biodéchets 2 études distinctes



SETOM : étude menée pour tous les adhérents avec 1 focus par territoire dont SNA SETOM

SYGOM : étude menée sur le territoire global du syndicat dont SNA SYGOM

Tarifification incitative 1 seule étude

SNA SETOM et SYGOM : groupement de commande avec focus par territoire SNA SETOM et SYGOM (dont partie SNA)

Les enjeux du tri à la source des biodéchets

2020



Généralisation du tri à la source à l'ensemble des producteurs de biodéchets **au 31 décembre 2023**

Pour les collectivités

Ménages : **obligation** de proposer un dispositif de tri à la source

Non-ménages (professionnels et administrations) : **possibilité** de proposer un dispositif aux non-ménages

La loi définit **deux options** :

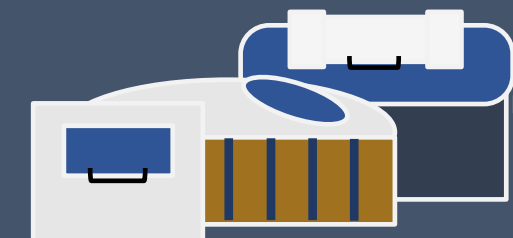
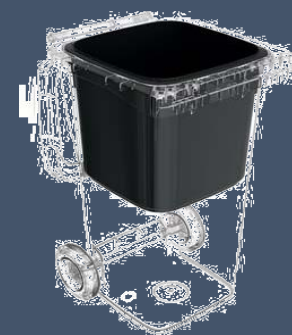
Gestion de proximité

Compostage individuel et partagé



Collecte séparée

Collecte en bacs, abri-bacs ou colonnes





**CONTENU
DU SEAU**



Sachets de thé & café



Pain



Coquilles d'œufs



Fruits & légumes



Feuilles mortes,
herbes & fleurs fanées



Mouchoirs, essuie-tout



Papier, papier carton



Épluchures



Restes alimentaires
(sauf viande et poisson)



Lait, fromage, Yaourt



Litière pour chat



Viande, poisson